

CONSEIL D'ECOLE DU 9 novembre 2018

École élémentaire Camescasse
Saint Arnoult en Yvelines

Étaient présents:

Equipe pédagogique :

- Mme Rieu directrice de l'école (présidente de séance),
- Mmes Bolle, Chênebenoit, Colas, Maloysel et Lesieur (enseignantes),
- Mme Sordon, psychologue scolaire (RASED)

Représentantes de parents d'élèves :

Représentantes liste non constituée en association,

- Mme Le Céviller, Moerman, Brach et Le Goff

Représentantes FCPE,

- Mmes Baron et Zaoui

Représentant la mairie :

- M. Husson, maire de St-Arnoult en Yvelines,

Secrétariat de séance : Mme Bolle

Début de la séance : 18h05

BILAN DE LA RENTREE 2018 :

ÉQUIPE PEDAGOGIQUE :

Le jour de décharge administrative de la directrice est le jeudi. Mme TOGNY a été nommée sur ce complément de service.

Mme Anne-Sophie BOUILLON, auxiliaire de vie scolaire qui accompagne deux élèves, est présente dans l'école 20h30 par semaine.

Mme Laurine BAUDY, auxiliaire de vie scolaire qui accompagne quatre élèves, est présente dans l'école 20h par semaine.

INTERVENANTS EXTÉRIEURS:

EPS (à l'école): Mme Evelyne HEINZ intervient le lundi et le mardi, 10 séances pour les classes de CM1 et CM2 et 20 séances prévues pour les autres classes.

Tennis de table (au gymnase): Mme Evelyne HEINZ intervient 10 séances pour les classes de CE2 au 3^{ème} trimestre.

Handball (au gymnase): Mme Evelyne HEINZ intervient 10 séances pour les classes de CM1 et CM2.

Ces interventions sont rémunérées par la municipalité.

Tennis (au gymnase) : M. Christian BANASZCZAK intervient le vendredi matin, 10 séances pour les classes de CE1, CM1 et CM2. Cette intervention est rémunérée par l'US St Arnoult Tennis.

Musique : M. BOLZINGER Simon, intervient un lundi sur deux pour toutes les classes depuis la rentrée des vacances de la Toussaint. 14 séances de 45 min sont prévues.

RESEAU D'AIDES SPECIALISEES AUX ENFANTS EN DIFFICULTE (RASED)

- Le RASED est un dispositif gratuit mis en place par le ministère de l'éducation nationale qui met en œuvre des aides spécialisées pour les élèves qui rencontrent des difficultés qui n'ont pu être résolues en classe. C'est également un dispositif de prévention.
- Les membres de l'antenne du RASED de Saint Arnoult, intervenant à l'école sont : Mme Christine LAGACHE maîtresse spécialisée dans l'aide à dominante pédagogique (maître E), Mme SORDON, psychologue scolaire.
- Le RASED propose :
 - Des aides pédagogiques visant à aider l'élève à dépasser les difficultés qu'il rencontre (Maître E).

- Un conseil psychologique, une aide à l'orientation scolaire et à l'intégration. La psychologue scolaire participe à la prévention des difficultés. Elle peut servir de relais vers des services de soins.

Cette aide se déroule sur le temps scolaire, principalement au Cycle 2, dispensée par Mme LAGACHE et ne peut être fournie qu'après le consentement des familles.

Certaines prises en charge ont commencé, des concertations ont eu lieu pour chaque classe.

Le réseau intervient à la demande des équipes enseignantes et des parents. Il est possible de contacter le RASED directement 01 30 59 90 11 ou rasedsa@gmail.com

Le RASED intervient aussi pour :

- des ateliers de prévention en lecture ;
- des ateliers de prévention du harcèlement scolaire (CE2 ,CM1 et CM2).

Le RASED travaille aussi en collaboration avec les adultes, sous forme d'équipes éducatives, de réunions de synthèse, de conseils de cycles, de rencontres ponctuelles informelles.

EFFECTIFS & STRUCTURE PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE :

135 élèves sont inscrits répartis sur 6 classes : 83 au cycle 2, 52 au cycle 3. Ce qui fait une moyenne de 22.5 élèves par classe.

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
29 19 Mme Maloisel 10 Mme Colas	24 Mme Lesieur	30 11 Mme Colas 19 Mme Rieu	25 Mme Bolle	27 Mme Chênebenoit

ORGANISATION DES ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES (APC)

Le volume horaire annuel consacré par chaque enseignante à ces activités auprès des élèves est de 36 heures. La directrice en est déchargée. Ses élèves seront pris en charge par d'autres enseignantes.

Un courrier du directeur académique du 29 mars 2018 précise qu'à partir de la rentrée 2018, ce temps est spécifiquement dédié à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS

Les élections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018 de 15h A 19h.

2 listes de candidature ont été constituées.

Une liste de la FCPE et une liste de parents non constituée en association.

Sur les 219 électeurs inscrits, 128 ont voté avec 6 votes blancs ou nuls. Le taux de participation a été de 58.45%, en baisse. La plupart des familles a utilisé le vote par correspondance.

La FCPE a obtenu 2 sièges.

La liste de parents non constituée en association a obtenu 4 sièges.

PLAN MERCREDI :

Le Plan mercredi vise à instaurer un cadre de confiance entre les familles, les collectivités et leurs partenaires.

- Il permet d'instaurer, à compter de la rentrée 2018, des activités de grande qualité et il garantit aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir - faire des personnels.
- Il prévoit une articulation entre les temps scolaires et périscolaires et organise la mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- Il prévoit un soutien financier renforcé des pouvoirs publics vers les collectivités avec pour objectif d'offrir davantage d'activités.

POURQUOI ?

- Renforcer la qualité des offres périscolaires : sport, culture et nature,

- Promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi,
- Favoriser l'accès à la culture et au sport,
- Réduire les fractures sociales et territoriales

ASSEMBLEE GENERALE CAMESCASSE ANIMATION :

Depuis la rentrée 2017, l'équipe enseignante a choisi d'affilier la coopérative scolaire de l'école à l'OCCE (Office central des coopératives scolaires), à la place de Camescasse Animation.

Vote pour la dissolution de l'Association Camescasse animation : il est approuvé à l'unanimité.

Le transfert de fonds restant (8.93 euros) à l'OCCE sera effectué avant la fermeture du compte.

OCCE : BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2017/2018

Présentation du compte de fonctionnement général du 1^{er} Septembre 2017 au 31 Août 2018.

Au 31 Août 2018, il restait 4855.04 euros.

La comptabilité de la coopérative a obtenu le quitus de deux vérificateurs aux comptes, parents d'élèves (Mme LE GOFF et Mme BARON).

POINT SUR LES TRAVAUX ET LES BESOINS :

TRAVAUX REALISES :

L'école remercie la municipalité pour :

- Installation de 3 VBI (classe de Mmes Bolle, Chênebenoit et Rieu) avec une très bonne luminosité mais haut-parleur bruyant dans la classe de Mme Bolle.
- Traçage des lignes et des jeux au sol
- Installation de rideaux dans les classes de Mmes Lesieur et Maloisel
- Réfection des portes du rez-de-chaussée du nouveau bâtiment. (Pas de verrous intérieurs prévus).
- Réfection de la toiture

TRAVAUX EN ATTENTE :

- Ancien Bâtiment : peintures du couloir de Mme Maloisel (agent en arrêt maladie).

Besoins :

- changement des 3 ordinateurs des nouveaux VBI prévu sur le prochain budget.

VIE SCOLAIRE :

Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires des Yvelines. Celui-ci est approuvé ou peut être modifié chaque année, lors de la première réunion du conseil d'école.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET FRÉQUENTATION

En raison du changement des rythmes scolaires, les mentions : « L'application de la réforme des rythmes scolaires est effective à compter de la rentrée 2014, les élèves de l'école bénéficient dorénavant d'un enseignement de 24 heures hebdomadaires réparties sur 9 demi-journées (lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi). » et « Horaires : les lundis et jeudis : 8 h 30 -11 h 30 / 13 h 30 -16 h 30, les mardis et vendredis : 8 h 30 -11 h 30 / 13 h 30 -15 h 00, le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30. » sont supprimées et sont ajoutées les mentions : « Conformément au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur huit demi-

journalées. » et « Horaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis: 8 h 30 -11 h 30 / 13 h 30 -16 h 30. »

CONCERTATION :

A partir de cette année, l'équipe pédagogique a décidé de remettre les livrets scolaires aux familles par semestre.

La mention « trimestre » est supprimée et remplacée par « semestre »

Vote du règlement intérieur : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Projet d'école 2015/2020 :

3 AXES PRIORITAIRES

Définition de l'axe A : Domaine 1 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les langages pour penser et communiquer

Développer chez l'élève le raisonnement ou un comportement de chercheur. Résoudre des problèmes, traiter des données dans toutes les disciplines.

Définition de l'axe B : Domaine 2 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : les méthodes et outils pour apprendre

S'impliquer dans le travail, la recherche et la coopération. Organiser son travail pour l'efficacité des apprentissages.

Définition de l'axe C : Domaine 3 du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : la formation de la personne et du citoyen

Vivre ensemble, se sentir responsable ; développer un comportement actif de citoyen.

Développer la sensibilité, la confiance en soi et le respect des autres.

Comprendre la règle et le droit.

Développer le jugement.

Développer le sens de l'engagement et de l'initiative.

Projets pour l'année en cours :

Activités musicales avec l'intervenant extérieur Simon BOLZINGER.

En projet : travail autour du chant sur le thème de l'opéra en lien avec le projet d'école.

Présentation d'un spectacle le samedi 29 juin 2019 dans la salle de spectacle de Saint-Arnoult en Yvelines « Le Cratère ».

Les élections de délégués (titulaires et suppléants) d'élèves au conseil d'enfants se sont déroulées dans chaque classe. 2 élèves par classe ont été élus (un garçon, une fille).

Le Conseil d'enfants se réunira le jeudi 15 novembre. Ordre du jour : choix du nouveau jeu sous le préau pour remplacer la table de ping-pong cassée. Trois conseils sont prévus dans l'année.

Ecole et cinéma

Le principe : une classe s'inscrit pour voir les 3 films prévus pour son cycle dans un cinéma participant au dispositif. Le Cratère de St Arnoult est toujours partenaire pour cette nouvelle campagne.

Programmation :

Cycle 2 : Thème : « Qui cherche trouve ! »

Shaun le mouton (mardi 13 novembre)

La Ruée vers l'or (février)

Le Garçon et le monde (avril)

Cycle 3 : Thème : « Allez les filles »

Portraits (jeudi 29 novembre)

La Petite Vendeuse de soleil (mars)

Tout En Haut du monde (mai)

Animations à la médiathèque municipale : des dates sont d'ores et déjà programmées pour l'ensemble des classes d'octobre à décembre.

Spectacle de Noël offert par la municipalité (programmation non connue à ce jour).

Animations avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse :

- Classe d'eau pour les classes de CM1 et CM2 : projet pluridisciplinaire autour du thème de l'eau.
- Animation sur les insectes pour les classes de CP
- Animation sur la lecture de paysage, à partir d'un point de vue sur la commune.

Intervention de la Brigade de Prévention de la Délinquance et de la Jeunesse pour sensibiliser les élèves de CM2 sur les dangers d'internet avec l'opération « permis internet ».

Ateliers de prévention du harcèlement scolaire pour les classes de CE2, CM1, CM2, à confirmer, suivant les disponibilités de la psychologue scolaire.

Sortie de fin d'année à Amboise au Clos Lucé avec, pour toutes les classes, une visite guidée et un atelier pédagogique.

Projet de classe de découverte:

Mme LESIEUR prévoit un projet de classe nature aux Hauts Besnières (La Celle-les-Bordes), du mardi 4 au vendredi 7 juin 2019. Les intervenants du Parc naturel régional de Chevreuse animeront cette classe découverte. Une réunion d'information est à prévoir.

Mme LESIEUR a obtenu l'accord de 23 familles (sur 24).

Périodes de remise des livrets scolaires aux familles :

A partir de cette année, l'équipe pédagogique a décidé de remettre les livrets scolaires aux familles par semestre en janvier et en juin.

Sécurité :

Bilan de l'exercice de sécurité trimestriel d'évacuation incendie qui s'est déroulé le 27 septembre 2018 :

L'évacuation s'est bien déroulée.

Temps d'évacuation : 1 min 41s.

Bilan de l'exercice alerte attentat du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) du 16 octobre 2018 :

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (catastrophes naturelles ou technologiques majeures) a pour objectif de préparer les établissements scolaires confrontés à un tel événement à la "gestion de crise". Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) d'adopter des réflexes correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges des enfants.

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices, dont un exercice qui porte sur un attentat-intrusion.

Celui-ci, organisé par l'Education nationale, s'est déroulé le 16 octobre 2018.

Le scénario imposé lors de cet exercice était le suivant : les élèves sont en classe. Un individu armé s'introduit dans l'enceinte de l'école par une ouverture annexe (porte secondaire, accès cantine...).

Une fois le signal d'alerte transmis, les enseignantes devaient s'échapper ou se cacher puis alerter les autorités.

Trois classes se sont cachées et trois classes se sont échappées.

Bilan : l'exercice s'est déroulé correctement.

Problèmes rencontrés : une enseignante a reçu le sms d'alerte avec plusieurs minutes de retard, si bien qu'une autre collègue a dû la prévenir oralement du début de l'exercice.

REPONSES AU COURRIER DES REPRESENTANTS D'ELEVES :

Les représentants de parents remercient la Mairie pour la pose de la jardinière à l'angle de la rue Laguesse Charon.

Questions des parents :

Questions « des Enfants d'abord » à l'attention de la Mairie :

- Avez-vous contacté l'ABF suite à notre proposition de l'an passé de poser des brises-vues en tôle métallique de couleur marron derrière le grillage existant tout autour de la cour ?

Réponse de la Mairie : Non. L'ABF est surchargé. Il y a actuellement des urgences sur la commune auxquelles il faut répondre prioritairement. Par ailleurs, il faut monter un projet à financer pour faire passer l'ABF.

Une fiche travaux est à prévoir au niveau de l'école.

Questions de la FCPE :

Questions	Réponses
1 Concernant la sécurité et le stationnement en général : les parents nous informent que les 2 places ne peuvent pas être utilisées en dépose minute car des voitures sont stationnées pour une durée supérieure à 10 minutes. Que peut-on prévoir pour le dépose minute ?	Réponse de la Mairie En ce moment c'est l'exécution du plan circulation. Il n'y a pas de dépose minute prévu dans le projet de circulation.
2 Certains parents demandent si vous allez à moyen terme proposer d'autres jeux aux enfants dans la cour de récréation? (actuellement ces parents ne voient que la forêt et la terre que les enfants ramènent dans les chaussures le soir)	Réponse de la Mairie Un jeu coûte environ 10 000 euros. La priorité des dépenses est donnée à l'équipement informatique des écoles élémentaires.
3 Les parents fréquentant les 2 écoles Jeu de Paume et Camescasse demandent quelles mesures de sécurité seront prises pendant les travaux du parking face à la mairie et la création du carrefour, pour que les enfants qui traversent seuls le soir à cet endroit soit en sécurité .Envisagez-vous de mettre une personne physique aux heures de sortie ? Ils demandent également si les places de dépose minute font bien partie de votre projet de parking face à la mairie.	Réponse de la Mairie Des agents sécurisent le parking et la traversée de la route le temps des travaux.
4 Les balises souples n'ont pas tenu dans la rue Laguesse Charon envisagez-vous de mettre des piétons « factices » avec l'aspect des enfants comme c'est le cas à Chevreuse par exemple. Ces figures aux allures sympathiques proposent un vrai trompe l'oeil aux automobilistes qui auront peut-être plus de scrupules à écraser un faux piétons que des balises! Au niveau de la rue du Dr Remond et aussi Rue Laguesse Charon au niveau du passage piéton	Réponse de la Mairie Non cela n'est pas prévu.
5 Les barrières Vauban ont été retiré ce 18/10/18 et nous en sommes satisfaits car c'était notre demande depuis plus d'un an. Est-ce une mesure définitive ?	Réponse de la Mairie Non, les barrières seront réinstallées à la fin des travaux conformément au plan VIGIPIRATE.
6 Concernant l'exercice PPMS « intrusion-attentat », et les difficultés rencontrées avec le signal par texto (textos non entendus), avez-vous trouvé un autre système d'alerte pour que les enseignantes puissent être averties ? Un système était à l'étude fin juin.	Réponse de l'Ecole Non, aucune autre idée n'a été trouvée.
7 Pensez-vous qu'un système de pédibus puisse être organisé en parallèle sur notre commune pour réduire certains problèmes de parking le matin et le soir ?	Réponse de la Mairie Il y a quelques années, la FCPE avait mis en place le système « Mille Pattes ». La Mairie serait d'accord pour que les parents d'élèves remettent en place ce système.
8 Quand avez-vous prévu la remise en état de l'écran occultant sur les barrières de la cour ?	Réponse de la Mairie Une fiche travaux est à prévoir par l'Ecole.
9 Est-ce que le calendrier de la mise en place du self est déjà planifié ? Si oui pouvez-vous nous le communiquer plus précisément ?	La priorité est de régler le marché actuel de cantine avec ELIOR. Une demande de devis a été effectuée afin de pouvoir réfléchir à la mise en place d'un self dès septembre 2018. Il n'est pas prévu de modifier les cuisines mais plutôt le mobilier de cantine.
10 Pouvez-vous afficher les noms des intervenants périscolaire sur le tableau d'affichage et sur internet, Afin	La mise à jour du trombinoscope s'effectuera la semaine prochaine sur le site internet.

que les parents puissent les nommer et les visualiser facilement ? Est-il prévu de faire une réunion entre les parents et ce personnel qui encadrent nos enfants au quotidien sur de longues période (de 7h30 à 18h30 pour certains afin de mieux communiquer ensemble ?(1 fois par an par exemple).	
--	--

Séance levée à 20H10.

Prochain conseil d'école : vendredi 15 mars 2019 à 18h00.

Mme RIEU

Directrice

Mme BOLLE

Secrétaires de séance